

## Séance publique du 26 mars 2007

### Délibération n° 2007-4025

commission principale : développement économique

objet : **Convention avec l'association Lyon Urban Truck and Bus 2015 : soutien à l'animation, à la communication et à l'organisation de l'événement Truck and Bus World Forum en 2007 - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 11 septembre 2006, le conseil de Communauté a approuvé le principe d'intervention de la Communauté urbaine sur les projets d'animation, de promotion et de communication des pôles de compétitivité.

#### *Le pôle de compétitivité Lyon Urban Truck&Bus 2015*

Lyon urban Truck & Bus 2015 est une association créée fin 2005 pour porter et animer le pôle de compétitivité du même nom. Les membres fondateurs de l'association sont Renault Trucks, Irisbus, l'institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (Inrets), l'institut français du pétrole (IFP) et la chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL).

L'ambition de Lyon urban Truck & Bus 2015 est de répondre aux défis soulevés par la croissance des besoins de mobilité des personnes et des marchandises dans un environnement urbain.

Le projet Lyon urban Truck & Bus 2015 doit permettre de concevoir, d'expérimenter, de développer et d'exporter les solutions de transports qui permettront aux métropoles de gérer de manière plus optimisée et soutenable leurs flux de personnes et de marchandises.

L'animation du pôle de compétitivité Lyon urban Truck & Bus 2015 est localisée à la CCIL qui met à disposition un directeur et les compétences de ses chargés de mission de la filière automobile-véhicules industriels.

L'ensemble des projets du pôle s'organise autour de quatre programmes de recherche et développement : motorisation et chaîne cinématique, sécurité et sûreté, architecture et confort des véhicules, systèmes de transport.

Le pôle s'attache également à la mise en place de trois programmes transversaux prioritaires : mutualisation des moyens d'essai, mise en place d'un groupe de réflexion permanent, mise en place d'un événement international concernant la filière automotives.

#### *Le bilan 2006*

- au 31 décembre 2006, l'association Lyon urban Truck & Bus 2015 comptait 49 membres dont 22 PME,

- en 2006, 26 projets de R&D (recherche et développement) ont été labellisés par le pôle. Parmi eux, neuf projets ont été acceptés par les financeurs : deux par le fonds de compétitivité des entreprises (FCE), deux par Oseo/Anvar, quatre par l'ANR (agence nationale de la recherche -Predit-) et un pris en charge directement par la région Rhône-Alpes. Cinq projets ont également été déposés à l'appel à projet FCE de décembre 2006,

- lancement d'une instance de réflexion et de créativité du pôle dont l'objectif est d'élaborer les solutions d'avenir pour les transports urbains de personnes et de marchandises et de fédérer les membres autour de projets de R&D. Cinq séances ont eu lieu en 2006,

- au cours de l'année 2006, plusieurs outils ont été mis en place à destination des membres : cellule de veille économique, mise en place d'une plate-forme collaborative, mise en place d'un outil Pass Europe,

- la convention de subvention 2006 ayant été signée le 1er juillet 2006, elle prend fin le 30 juin 2007. Toutefois, le programme d'actions a été réalisé sur l'année 2006 et les relations entre la Communauté urbaine et l'association LUTB 2015 perdurent encore à ce jour uniquement pour le paiement du dernier versement et pour le contrôle exercé par la Communauté urbaine sur l'utilisation de la subvention par l'association. Dans un souci de simplifier la gestion comptable de l'association, il est proposé de se baser sur l'année civile. La convention 2007 prendra donc fin le 31 décembre 2007.

#### *Le plan d'actions 2007*

- Renforcer le lien entre les adhérents (animation collective pôle/cluster et visites individuelles)

L'objectif au cours de l'année 2007 est de passer de 47 à 75 adhérents, soit sept adhérents par trimestre. Le recrutement d'un chargé de mission est prévu au début de l'année 2007.

- Faciliter l'identification et l'émergence des projets R&D et leurs montages au fil de l'eau et en fonction des appels à projets

L'objectif du pôle est d'accompagner en 2007 le montage de trois projets FCE (fonds de compétitivité des entreprises), deux projets ANR/Predit et deux projets européens.

Concernant la propriété industrielle, l'objectif du pôle est de faire profiter un maximum d'entreprises adhérentes, notamment les PME, des outils mis en place dans le cadre de la convention avec l'Inpi.

Concernant la formation, le pôle souhaite faire bénéficier à ses membres de formations-action du type ANRT (agence nationale de la recherche technique), comme au cours de l'année 2006.

Concernant les séances de créativité, l'objectif du pôle est de poursuivre le travail engagé en 2006 pour pouvoir produire une feuille de route technologique en septembre 2007. Trois séances de créativité par programme sont prévues au cours de l'année 2007.

- Communiquer : assurer une identification forte du pôle au niveau national et européen

Outre la création d'outils de communication (site web et charte graphique, logo, film, plaquettes et support informatique), le pôle participera aussi à la manifestation Truck and Bus World Forum du 12 au 14 décembre 2007.

Cet événement rassemblera 150 participants environ parmi les constructeurs mondiaux de bus et de véhicules industriels, les décideurs internationaux du secteur des transports et les opérateurs de transports publics et privés sur le thème des enjeux macro-économiques des politiques de transports urbains en liaison avec les stratégies de développement produits des constructeurs. Ainsi cet événement participe au rayonnement de l'agglomération Only Lyon.

- Moyens d'essais mutualisés

Le pôle souhaite engager en 2007 un inventaire des moyens d'essais existants (pistes, bancs moteurs...) de ses membres. L'objectif est de déterminer l'ensemble des moyens mutualisables à l'échelle du pôle et leurs conditions d'utilisation.

- Construire un système d'évaluation des activités du pôle

- Tisser des liens avec les autres pôles-clusters connexes en France et en Europe

### Le budget prévisionnel 2007

La Communauté urbaine souhaite soutenir l'association Lyon urban Truck & Bus 2015 au cours de l'année 2007, par l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 50 000 €, qui correspond au soutien du pôle pour la réalisation de son programme d'actions 2007 à hauteur de 25 000 € et au soutien à l'organisation de l'événement Truck and Bus World Forum pour 25 000 €.

| Dépenses prévisionnelles  | 2007 (€ TTC)   |
|---|----------------|
| <b>animation - fonctionnement</b><br>(salaires, déplacements, frais généraux, impôts et taxes, honoraires)    | 126 300        |
| <b>support projets R&amp;D</b><br>(accompagnement/montage projets, programme Inpi, formation R&D, Think tank) | 123 500        |
| <b>promotion, communication</b> (plaquettes ,film, site Internet, actions internationales)                    | 23 800         |
| <b>organisation Truck and Bus World Forum</b>   | 25 000         |
| <b>mutualisation des moyens d'essais</b><br>(inventaire, prestations)   | 28 400         |
| <b>évaluation</b>   | 6 000          |
| <b>total charges prévisionnelles</b>  | <b>333 000</b> |
| Recettes prévisionnelles  | 2007 (€ TTC)   |
| <b>produits de gestion</b>  |                |
| cotisations adhérents   | 49 000         |
| <b>subventions publiques</b>  |                |
| Etat (Drire)  | 114 000        |
| région Rhône-Alpes  | 75 000         |
| Institut national de la propriété industrielle  | 20 000         |
| Part subvention communauté urbaine de Lyon (selon convention délibérée le 12/06/2006)                         | 25 000         |
| communauté urbaine de Lyon  | 50 000         |
| <b>total recettes prévisionnelles</b>   | <b>333 000</b> |

Il s'agit aujourd'hui d'inscrire l'aide de la communauté urbaine de Lyon dans le cadre d'une convention, l'association s'engageant, par ailleurs, à utiliser la subvention conformément à l'affectation qui lui est donnée.

### L'évaluation

L'évaluation de l'association Lyon urban Truck & Bus 2015 pour l'année 2007, portera sur :

- la croissance du nombre d'adhérents,
- le nombre de projets R&D accompagnés et lancés dans l'année,
- le nombre de formations R&D collaboratives suivies,
- le nombre de séances Think Tank,
- le nombre d'outils de communication mis en place,
- la mise en place du Truck and Bus World Forum,

- l'inventaire des moyens d'essais mutualisés,
- la mise en place d'un tableau de suivi du pôle,
- le nombre de liens créés avec des pôles/clusters connexes ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

**1° - Autorise** monsieur le président à signer la convention passée avec l'association Lyon urban Truck and Bus 2015.

**2° - Approuve** le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 50 000 € TTC pour l'exercice 2007, à ladite association.

**3° - La dépense** correspondante de 50 000 € sera imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1373.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,